

Solen Laudriec

Conseillère Info Énergie-FAIRE
05 46 01 18 67
06 01 54 03 46
eie@aunis-valsdesaintonge.fr

Aux Élus et Accueillants(es) des
Communes et Communautés de
communes

Objet : Des démarchages et conseils abusifs en Nouvelle-Aquitaine

Surgères, le 23 Juin 2020

Madame, Monsieur,

Plusieurs particuliers m'ont signalé que du **démarchage téléphonique et physique abusif** se déroule actuellement sur notre territoire. Le « démarcheur » peut se présenter comme envoyé par un organisme public.

Exemple de situation rencontrée : Ma Prime RENOV, cumulé avec d'autres aides (CEE ...) rend l'isolation thermique par l'extérieur, finançable quasi intégralement, aux ménages modestes. On voit ainsi fleurir des offres d'isolation thermique par l'extérieur à 1€, avec le risque de fraude qui les accompagne.

Sachez **qu'aucun organisme public ne démarché les particuliers et ne cautionne de démarchage en son nom**. Seul le réseau FAIRE-EIE, qui assure un conseil neutre et gratuit, est **reconnu par l'ADEME et la Région** (<https://www.faire.gouv.fr/#>).

Face à la recrudescence d'appels téléphoniques de particuliers désorientés par les propositions commerciales de sociétés offrant des équipements ou des travaux, l'ADEME et le réseau FAIRE-EIE mettent en garde le public contre le démarchage téléphonique et/ou à domicile.

Que ce soit pour des travaux financés à 100% ou des campagnes de diagnostic gratuit sous couvert d'aides de l'ADEME, de l'Etat ou de l'ANAH, l'ADEME et le réseau FAIRE-EIE rappellent qu'ils n'effectuent AUCUN démarchage téléphonique.

L'information apportée par le réseau FAIRE-EIE permet au particulier d'apprécier les propositions techniques et financières qui lui sont faites et de se prémunir contre des travaux inadaptés, mal faits et d'éventuels litiges. Si un particulier vient à vous avec ce type de questions, n'hésitez pas à lui transmettre mes coordonnées.

Solen Laudriec

Conseillère Info Énergie-FAIRE